

vous proposent une journée de formation et de réflexion sur le thème :

Démocratie active - Autogestion Quelle action au sein des collectivités territoriales ?

Le lundi 7 juillet 2014
de 9h00 à 18h00

au CREPS des Pays de La Loire
4, place Gabriel Trarieux
44 300 NANTES

Accès :

Tramway Ligne 1 - direction La Beaujoire ou Ranzay, Arrêt Boulevard de Doulon. Remonter le Boulevard de Doulon jusqu'au rond-point.

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Généraux et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Démocratie active - Autogestion : Quelle action au sein des collectivités territoriales ? organisée par Formation et Citoyenneté et Les Alternatifs

Le 7 juillet 2014, au CREPS des Pays de La Loire - 4, place Gabriel Trarieux 44 300 NANTES

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94) par télécopie au 01 43 79 32 09

Bulletin à renvoyer par courrier ou

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email: _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____

Signature du candidat à la formation _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

Démocratie active - Autogestion

Quelle action au sein des collectivités territoriales ?



Le 7 juillet 2014 (matinée)

9h00 **Accueil des participant-e-s**

9h30 **Aujourd'hui à travers les réformes territoriales : où en est-on de la démocratie locale ? Quelles actions citoyennes ?**

Questions / Débats

11h00 *Pause*

11h15 **Quelles interventions des élu-e-s locaux et des citoyens sur des thématiques telles que la reconversion des productions industrielles et agricoles ?**

Questions / Débats

12h30 *Déjeuner*

Le 7 juillet 2014 (après-midi)

14h00 **Quelles pratiques et relations sur le terrain peuvent être mises en oeuvre entre les collectivités et le tissu associatif ?**

Questions / Débats

15h30 *Pause*

15h45 **Budget participatif - Réalité ou Utopie ?**

Questions / Débats

17h15 **Table ronde de bilan de la journée avec les participants.**

18h00 *Fin de la Formation*

INTERVENANT-E-S :

Benoit BORRITS - Bruno DELLA SUDDA - Richard NEUVILLE (association Autogestion)

Aline CHITELMAN (élu(e) municipale à Nantes de 2011 - 2014)

Bertrand VRAIN (élu municipal à Nantes et à l'agglomération de Nantes Métropole de 2000 à 2014)

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté